

ORGANISATION DE LA RENTREE DES CLASSES 6^{ème} - 5^{ème}

ET PREMIERES RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS 2017-2018

La rentrée scolaire est fixée

le **lundi 4 septembre** 2017

pour les classes de **6^{ème}** et de **5^{ème}**

et **mardi 5** 2017

pour les classes de **4^{ème}** et de **3^{ème}**.

Lundi 4 septembre 2017 :

→ **09h00** : rentrée des élèves de **6^{ème}**
(fin des cours à 11h45) ;

→ **13h30** : rentrée des élèves de **5^{ème}**
(fin des cours à 16h30).

*Ces élèves n'auront pas cours
le mardi 5 septembre 2017.*

Dates des premières réunions parents/professeurs :

Ces premières rencontres parents-enseignants se situent volontairement très tôt dans l'année afin de présenter l'équipe éducative, la réforme du collège et l'ensemble des exigences demandées aux élèves.

- Classes de 6^{ème} : lundi 4 septembre à 18h00 (le même jour que la rentrée des élèves !) ;
- Classes de 5^{ème} : mardi 5 septembre à 18h00 ;
- Classes de 4^{ème} : jeudi 7 septembre à 18h00 ;
- Classes de 3^{ème} : vendredi 8 septembre à 18h00.

INFORMATIONS PRATIQUES :

LES LIVRES DU COLLEGE :

Le collège consacre un budget important chaque année pour que nos élèves aient des livres actualisés et en bon état. Nous avons noté que certains élèves ne prenaient pas suffisamment soin de leurs livres. C'est pourquoi nous vous demandons une caution de 45 euros par élève payable le jour de la rentrée par chèque à l'ordre du collège. Celui-ci ne sera pas retiré, il vous sera restitué à la fin de l'année scolaire, excepté si votre enfant a abîmé un livre. Attention, tout livre perdu ou inutilisable sera facturé.

Mme LAMBERT

2nd jeu
de livres

*En partenariat avec l'association rotarienne des bibliothèques scolaires des Alpes,
les parents qui le souhaitent peuvent louer un second jeu de livre de la 6^{ème} à la 3^{ème}.*

LES CAHIERS DE TRAVAUX DIRIGES (TD) :

A la demande de l'APEL, il a été décidé depuis plusieurs années que le collège grouperait les achats de TD afin de faire bénéficier des meilleurs tarifs aux familles. Les TD et autres cahiers d'exercices seront distribués aux élèves à la rentrée et figureront sur la facture annuelle délivrée par la comptabilité (2 ou 3 TD par classe).

CASIER :

Chaque élève se verra attribuer un casier le jour de la rentrée.

TRANSPORT SCOLAIRE :

Pour toute question relative au transport, le secrétariat est à votre disposition.

ASSURANCE SCOLAIRE :

Chaque élève est assuré individuellement par un contrat groupe scolaire ou extrascolaire (sauf responsabilité civile).

COORDONNEES :

Tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone doit être communiqué par écrit à notre secrétariat le plus rapidement possible ou par mail à l'adresse suivante : **adm@stfrancoisdesales.com**.

FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE :

Pour les nouveaux élèves devant manger régulièrement ou occasionnellement à la cantine, il vous faut venir retirer votre badge à la comptabilité à partir du 24 août 2017. Badge qui vous sera facturé 7€.

Ensuite vous devrez recharger le compte de cantine de votre enfant soit :

- En indiquant votre souhait de mettre la totalité des repas de l'année sur la facturation annuelle
- Ou
- En effectuant des paiements (par chèque, carte bancaire ou espèces) au service comptabilité. Le nombre de repas doit être rechargé par 10 minimums.



Les menus intègrent une composante bio par repas.
Dans un souci éducatif et dans une démarche de développement durable,
la société Sodexo s'est également engagée
à privilégier les fournisseurs locaux et les produits régionaux.